

1000 arbres à planter dans la zone économique Polaris à Péruwelz

[Home \(/\)](#) > [Régions \(http://www.lavenir.net/regions\)](http://www.lavenir.net/regions) > [Wallonie-Picarde \(http://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde\)](http://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde) > [Péruwelz \(http://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/peruwelz\)](http://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/peruwelz) - Aujourd'hui à 06:00 - Christophe DESABLENS - L'Avenir



Nicolas de Brabantère a tracé les contours de la forêt. À l'arrière-plan, la Neuve chaussée.
ÉdA – 40251289437

Première à Péruwelz, dans la zone économique Polaris: mille arbres seront plantés pour réaliser une «forêt primitive».

Le long de la Neuve chaussée, où prend forme le parc d'activité économique Polaris, un terrain de quelque cinq cents mètres carrés vient d'être retourné et amendé. Ce mardi, Nicolas de Brabantère était sur place pour achever la préparation de cet espace qui, dans une semaine, sera *boisé* à l'aide de mille plants d'arbres et d'arbustes.

Cet habitant d'Erezée (entre Liège et Bastogne), biologiste et naturaliste, a fondé «Urban Forests». C'est cette même société qui, en 2016, à Ormeignies le long de la chaussée de Valenciennes, avait procédé à pareille plantation avec l'aide de volontaires. Trois cents arbres pour la première forêt urbaine de Belgique. «Ce site évolue bien, avec une croissance d'un mètre par an», dit-il. «Mais rééditer pareille opération sur un site industriel est une première en Belgique».

L'objectif d'Urban Forest, porteur du projet, est de recréer la «forêt primitive» telle qu'elle serait sans activité humaine. Une vingtaine d'essences locales d'arbres et d'arbustes reconstitueront ainsi et tout naturellement la forêt originelle.

Plusieurs partenaires

Ce projet a pu voir le jour à Péruwelz grâce à plusieurs partenariats, insiste M. Debrabandère. L'association «Reforest'Action» finance l'achat de mille arbres. Le parc naturel des Plaines de l'Escaut (sur le territoire duquel se trouve le terrain) et les Cercles des naturalistes de Belgique apportent leur soutien dans la réalisation. L'intercommunale Ideta, propriétaire du terrain, voit dans l'initiative l'opportunité de créer pour les sociétés et les riverains du futur parc économique, un cadre de travail agréable et esthétique. *«Une forêt indigène diminue le bruit et les nuisances visuelles, filtre les particules fines dans l'air, protège le sol et offre un habitat pour la biodiversité. Cette barrière végétale protégera les habitants des environs des nuisances liées aux activités économiques, tout en créant une zone de quiétude».*

Une méthode japonaise

Ne suffirait-il pas tout simplement de laisser la nature reprendre ses droits? *«Le gros atout de cette forêt, c'est qu'elle poussera dix fois plus vite; la végétation sera finalement beaucoup plus dense, et la biodiversité extrêmement riche»*, nous dit M. de Brabandère, qui dit utiliser la méthode Miyawaki, du nom d'un célèbre botaniste japonais. *«Nous pouvons ainsi recréer un écosystème forestier centenaire en seulement dix ans. L'utilisation d'espèces indigènes complémentaires, propres à la région, plantées de façon très dense et dans des conditions écologiques optimales, permet à la forêt de se développer beaucoup plus rapidement».*

Trois arbres seront plantés au mètre carré en moyenne, sur une surface totale de cinq cents mètres carrés. La forêt, très dense, sera traversée par des petits chemins. *«La philosophie de ce projet est de ne pas toucher à cet espace boisé. Il ne sera pas nécessaire de procéder à son entretien à l'exception des deux premières années au cours desquelles il faudra enlever certaines plantes envahissantes».*

Un espace utile à la communauté sera ainsi créé. *«Il y a quelque chose d'optimiste dans ce projet, que j'apprécie particulièrement. Des gens voient bien qu'on a démoli quelque chose ici pour créer une zone d'activité économique. Une opportunité est donnée de réparer, de ramener un certain équilibre entre ce lieu et la nature».*

Un projet participatif

La journée de plantation aura lieu mardi prochain, le 24 avril en l'occurrence, entre 9 et 12h. Si le parc naturel des Plaines de l'Escaut apportera son expertise sur place, de même que les Cercles des naturalistes de Belgique, il s'agira d'une plantation participative, avec l'intervention de tous ceux qui souhaitent s'y associer: des voisins, des citoyens, des écoliers, etc. *«Je trouve que c'est enthousiasmant de permettre à des volontaires de participer au projet. Parce que ceux-ci auront l'occasion de voir grandir cette forêt et sans doute de s'y attacher. Par ailleurs, ils auront peut-être envie de faire la même chose chez eux, dans leur entreprise, dans leur quartier ou leur commune...»*



Chaque année, la nature va s'imposer plus rapidement que si le terrain n'avait pas été préparé.

Nul besoin d'être équipé mardi prochain. Tout le matériel de plantation sera disponible sur place. Prévoir uniquement des bottes et des vêtements adaptés à la météo du jour.

Les 1000 arbres seront plantés grâce à un partenariat entre Urban Forreests, l'architecte Luc Schuiten, le parc naturel des Plaines de l'Escaut, Reforest'Action, les Cercles des

Naturalistes de Belgique et IDETA.

Ces mille nouveaux arbres participeront à l'objectif que s'est fixé la Wallonie picarde de planter 350.000 arbres d'ici 2025, soit un arbre par habitant au travers du projet «un arbre pour la Wallonie picarde».